



## NOTE DE SYNTHÈSE N°2

**OBJET : CESSIION GRATUITE Á LA COMMUNE DE LA PARCELLE AT322**

**RAPPORTEUR : Joël SAUGUES**

### **EXPOSÉ**

Dans une correspondance notifiée à la commune le 18 juillet dernier, Monsieur et Madame CARAMANIS propose à la commune la cession gratuite de la parcelle AT322, d'une contenance de 4m2 et qui comporte sur son emprise un hydrant.

### **PROPOSITION**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de l'urbanisme,  
Considérant l'avis émis en pré conseil le 24 Août 2022,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'APPROUVER** la cession gratuite à la commune de la parcelle AT322,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire, y compris l'acte notarié.